

L'évaluation des contrats de ville... le thème pourrait paraître un peu gris, porter la raideur d'une certaine technocratie, soulever l'ennui des passages obligés, des rapports que l'on peine à remettre au-dessus de la pile. Il est vrai que les premiers pas de ce numéro des *cahiers* s'ouvraient sur une désillusion. Dans un contexte de fortes évolutions du cadre politique, législatif et institutionnel, il aurait été heureux de valoriser les résultats de la politique de la ville, de prolonger des questionnements, d'imaginer des suites, à la lumière des réussites, des difficultés, ou des échecs, des démarches locales. Difficile pourtant de tenir cette ligne au départ fixée pour ce numéro. Au regard des délais de signature des contrats de ville, de l'indispensable appropriation des démarches d'évaluation par les acteurs et du temps long des changements sociaux, cette résolution s'avérait trop impatiente. Ce désenchantement a aussi buté sur une question récurrente, une interrogation un peu penaud, lâchée dans la colère ou chuchotée dans un embarras malheureux : la politique de la ville est-elle évaluable ?

À regarder de plus près, les rendez-vous manqués le sont plutôt au niveau national. Ambitions contrariées, surdité, mutisme... André Bruston dévoile cette histoire tumultueuse de la politique de la ville et de son évaluation, et Claude Jacquier se fait l'écho de cet étonnant silence qui creuse l'écart entre évaluations et mutations institutionnelles. Loin de ce scepticisme et de ces déceptions, la vivacité des débats du comité de rédaction, l'ampleur des démarches évaluatives en Rhône-Alpes, l'implication des acteurs et des institutions étaient presque surprenants. Il est frappant de constater la différence de ton, perceptible dans les articles de ce *cahier*, entre les observateurs nationaux de la politique de la ville et de son évaluation, et les « producteurs » territoriaux. **L'utilité de l'évaluation se jouerait davantage au niveau local.** Bruno Voisin le souligne. L'urgence d'une régulation des déséquilibres et des contradictions urbaines, sociales, économiques, le foisonnement des dispositifs, des projets et des acteurs, les chevauchements des politiques sectorielles, font du local un espace d'élaboration, d'impulsion des politiques, loin d'une simple traduction des politiques nationales. La politique de la ville est au cœur de ces enjeux, de ces tâtonnements, et l'évaluation peut alors devenir un outil précieux pour comprendre, élaborer, dialoguer et contribuer ainsi à une recherche collective du bien commun. **Si le local fonde l'utilité de l'évaluation, il devient ainsi le**

creuset de sa forme et de son maniement. Nathalie Lauriac décrit cette diversité d'usages de l'évaluation et l'engagement des sites en Rhône-Alpes qui montre l'appropriation de la démarche par les différents sites, et sa banalisation.

C'est le parti pris, pragmatique, de ce *cahier* que de tenter d'éclairer les raisons pour lesquelles, en dépit des déceptions, des répétitions, et d'un certain désamour, les acteurs locaux se saisissent de l'évaluation comme un des outils de la politique de la ville, et peut-être, plus largement, de l'action publique locale. Comme si, finalement, la politique de la ville avait constitué le cheval de Troie de l'évaluation au niveau local.

Cet ancrage dans les territoires module la méthode ; le local, ses enjeux, ses acteurs, façonnent le comment faire. Méthodes et instruments des évaluations sont ainsi décrochés des hauteurs doctrinales et examinés à l'aune de leur mise en œuvre. Ainsi, à partir des recommandations en matière d'évaluation pluraliste, Hélène Lacroix détaille les expérimentations grenobloises et interroge les conditions d'une véritable coproduction de l'évaluation. Une même approche pragmatique se saisit des outils de l'observation. Ces développements sur les méthodes interpellent aussi la nature de la politique de la ville, en suivent les aspirations et les chausse-trappes. Combiner les échelles territoriales et interpellier les échelons, les analyses de Philippe Estébe interrogent autant la politique de la ville que son évaluation. À la recherche des habitants, il fouille autant l'histoire de cette politique que celle des méthodes mobilisées pour tenter d'apprécier ses résultats. Objets et méthodes d'évaluation entretiennent à l'évidence des rapports spécifiques : le caractère transversal de la politique de la ville, la complexité des champs concernés et la diversité des acteurs impliqués, en font un couple un peu particulier.

Les regards portés par les évaluations de la politique de la ville éclairent des résultats. Ils disent l'exigence de processus collectifs, de croisements des logiques économiques, sociales et urbaines, le besoin de fédérer les institutions et les acteurs qui les portent, à des échelles, à des échelons différents. Ces coopérations produisent des avancées concrètes en matière de mixité sociale et urbaine à Chambéry, elles cherchent un prolongement au niveau intercommunal et interpellent des décisions politiques nationales. Jérôme Sturla et Serge Pupovac montrent les évolutions des pratiques politiques et professionnelles à Décines. Cette transformation de l'action

publique est certainement à mettre au crédit de la politique de la ville. Mais « c'est à l'aune du citoyen que cette politique doit être appréciée » insiste Hervé Paris. En plaçant le citoyen, l'homme dans la ville, au centre de l'action publique, l'évaluation du contrat de ville de l'agglomération de Romans-sur-Isère cherche à situer le contrat de ville en regard des transformations sociales et urbaines de l'ensemble de la ville et à apprécier les compétences mises à disposition des habitants pour agir sur leur environnement. C'est ainsi que **l'évaluation aborde le sens de la politique de la ville**, réfléchi, mis en débat avec les élus de la ville.

Mais quelle est la portée de ces regards? Quels sont les effets, les impacts des évaluations? Il serait tentant d'attribuer aux évaluations les mêmes fonctions que celles traditionnellement dévolues aux commissions : occuper la scène à défaut de décision, détourner l'attention des enjeux véritables. La formulation des questionnements évaluatifs apparaît ici stratégique. La mobilisation des acteurs, leur implication dans la démarche forme une condition indispensable pour faire de l'évaluation un outil au service de l'action et du management de projet. Christine Molina et Claire de Séverac apportent des éclairages méthodologiques. Plusieurs contributions détaillent la diversité des apports de l'évaluation. Ici, l'évaluation est un appui pour définir un dispositif de pilotage et mettre en place des processus de travail, là un espace pour préciser et conforter le déploiement de la politique de la ville à l'échelle de l'agglomération, elle peut être encore un support pour ajuster les aménagements urbains aux pratiques et aux représentations des citoyens, un espace de mobilisation et de fédération des acteurs... l'évaluation est utile. **Pensée, fabriquée localement, elle est au service de l'action sans être au service des seuls gestionnaires.** Jean-Philippe Motte le souligne, elle met en jeu des valeurs, interpelle des responsabilités, aborde le sens, c'est cette dimension essentiellement politique qui sert l'action.

Ces multiples usages de l'évaluation dessinent une démarche un peu éloignée de la doctrine, au risque peut-être d'une confusion ou d'un certain flou quant à la spécificité de l'évaluation. La question initialement posée se fait alors insistante : la politique de la ville est-elle évaluable? Éric Monnier en appelle à la raison, en énonçant les conditions à réunir pour répondre positivement à cette embarrassante question. Une grille particulièrement utile. Pourtant, certaines contributions s'écartent des principes et

des critères ainsi définis, notamment de l'exigence de cibler l'objet de l'évaluation, pour embrasser la politique de la ville dans sa complexité. Contradiction? Peut-être pas. **Le choix, pragmatique, de ce cahier, était de s'intéresser à l'évaluation telle qu'elle est et telle qu'elle se fait, plutôt que d'énoncer ce qu'elle devrait être, ou faire.** Une intelligence collective, l'élaboration plurielle d'une connaissance mise au service de l'action, une distance réflexive qui revisite, reformule parfois le projet en interpellant son contenu politique... ces grands traits dessinent les contours des évaluations dont la portée paraît aujourd'hui significative. Cet artisanat rigoureux est peut-être une façon de contourner la question. La politique de la ville est une politique nationale, elle est avant tout locale dans sa conception et dans sa mise en œuvre, elle renvoie donc, bien sûr, à des valeurs partagées mais aussi et peut-être surtout, à des contextes précis, à des enjeux spécifiques, à des stratégies, à des agencements d'acteurs toujours singuliers. Son évaluation est au service de ces spécificités locales, elles en fondent et en mesurent seules l'utilité. ■

Philippe ESTÈBE et Nathalie LAURIAC